



**بنك الإسكان**  
**BANQUE DE L'HABITAT**

## **Avis d'appel d'offres national n° C.A.S.P 01/2017**

### **ETUDE ET MISE EN PLACE D'UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉS**

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer un Appel d'Offres National pour réaliser une mission d'étude et de mise en place d'un plan de continuité de ces activités.

Les représentants des Sociétés spécialisées qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter au **Secrétariat permanent de la commission des marchés publics de la Banque de l'Habitat sis – au 5ème étage bureau n° 507bis de l'Immeuble administratif de la Banque de l'Habitat, Bloc K, Espace de Tunis 1073 Montplaisir Tunis**, munis de leur carte d'identité nationale et du cachet de la société représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la fourniture d'un reçu justifiant le versement en espèce de la somme non récupérable de soixante dinars (60d) au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir Tunis

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale, en recommandée ou par rapid-poste, ou remises directement, contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central :18, Avenue Mohamed V, 1080Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 12 du cahier des charges comme suit :

Une enveloppe (E) extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° C.A.S.P01/2017  
'ETUDE ET MISE EN PLACE D'UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉS »**

Cette enveloppe extérieure doit renfermer sous peine de nullité :

1. Les pièces administratives désignées au point **1** à l'alinéa **II** de l'article 12 du cahier des charges y compris la caution bancaire provisoire dont le montant est fixé à mille cinq cent dinars (1.500d).
2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe A – Offre technique ». Elle doit contenir les pièces désignées au point **2** à l'alinéa **II** de l'article 12 du cahier des charges.
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe B – Offre financière ». Elle doit contenir les pièces B1 et B2 désignées au point **3** à l'alinéa **II** de l'article 12 du cahier des charges.

**Les copies scannées des documents demandés sous formes originales ou de copies conformes aux originaux ne sont pas acceptées.**

La date limite de réception des offres est fixée au **mardi 07 mars 2017** jusqu'à 16 heures ; date et heure limites fixées pour la réception des offres, sachant que la date d'arrivée consignée au cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.